ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Laos

Question écrite n° 27546

Texte de la question

M. Georges Tron attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation du peuple hmong. Cette communauté ethnique s'est successivement ralliée, durant les différentes guerres qui ont eu lieu sur le territoire laotien, à la France dans sa lutte contre l'occupation japonaise puis au gouvernement américain lors de la guerre du Vietnam. Leur situation est extrêmement difficile au Laos. En conséquence, il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour leur venir en aide.

Texte de la réponse

La situation de la population hmong est, en effet, préoccupante et est suivie attentivement par le ministère des affaires étrangères et européennes, en liaison avec nos partenaires européens et les organisations internationales concernées, aussi bien au Laos qu'en Thaïlande où un nombre important de hmongs ont trouvé refuge. Des opérations de rapatriement de ces familles familles hmongs ont été initiées à la fin du mois de juin 2008. Elles font l'objet d'un suivi très vigilant de la part de nos ambassades à Bangkok et à Vientiane qui ont des contacts très réguliers avec les principaux responsables institutionnels du dossier ainsi qu'avec le HCR et MSF. De façon systématique, à titre national ou dans le cadre européen, la France invite les gouvernements concernés à traiter cette question dans le respect des droits de la personne. Pour sa part, l'Union européenne a invité en 2007 la Thaïlande à coopérer avec le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et les pays disposés à accepter la réinstallation de hmongs sur leur territoire. La France est, à chaque fois, partie prenante des initiatives de l'UE concernant la situation de la minorité hmong. La France entend poursuivre le dialogue, exigeant et vigilant, déjà engagé avec les Laotiens sur la question hmong, ainsi que ses efforts en faveur du développement du Laos, sans distinction de l'origine ethnique des populations auxquelles cette aide s'adresse.

Données clés

Auteur : M. Georges Tron
Circonscription : Essonne (9e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 27546
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes
Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 juillet 2008, page 6040
Réponse publiée le : 23 décembre 2008, page 11102